

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_DOSSIER :

Les dieux mangaréviens en transit à Paris

_CULTURE BOUGE : *Le Unu, en connexion avec les cieux*

_CE QUI SE PRÉPARE : *Les frappes ancestrales à l'honneur*

_CULTURE EN PERIL : *Tags, non merci !*

FEVRIER 2009

NUMÉRO 18

MENSUEL GRATUIT





SOLUTIONS POUR LA POTABILISATION

**DE PLUIE
DE SOURCE
DU RÉSEAU
DE RIVIÈRE**

Les stations de potabilisation de l'eau par ultra-violet proposées par PACIFIC UV, sont des systèmes à usage domestique, collectif ou industriel.

Le procédé de potabilisation est purement physique, il est associé à une filtration détruisant les micro-organismes susceptibles de provoquer des maladies. Ce traitement s'effectue par l'effet germicide des rayons UVc, supprimant entre autre microbes, virus, bactéries et champignons dans le respect de l'environnement.

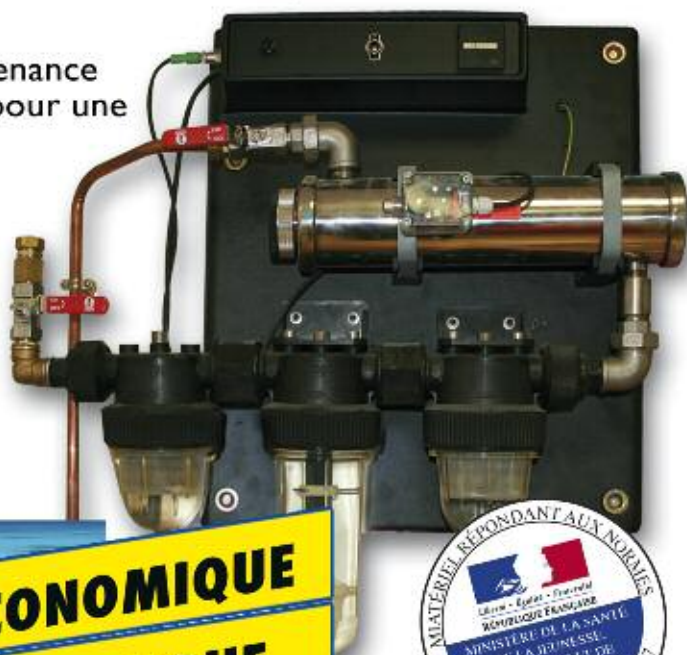
La station de traitement s'installe en sortie de pompe en reprise de cuve de stockage avec les avantages suivants :

- Sécurité intégrée
 - Filtration optimisée
 - Facilité d'installation et de maintenance
 - Très fort pouvoir de traitement pour une sécurité maximale
 - Pas de chimie
- **Teneur en sels minéraux conservée**
 - **Aucun produit résiduel chimique générée**

**1000 Litres
à l'heure**

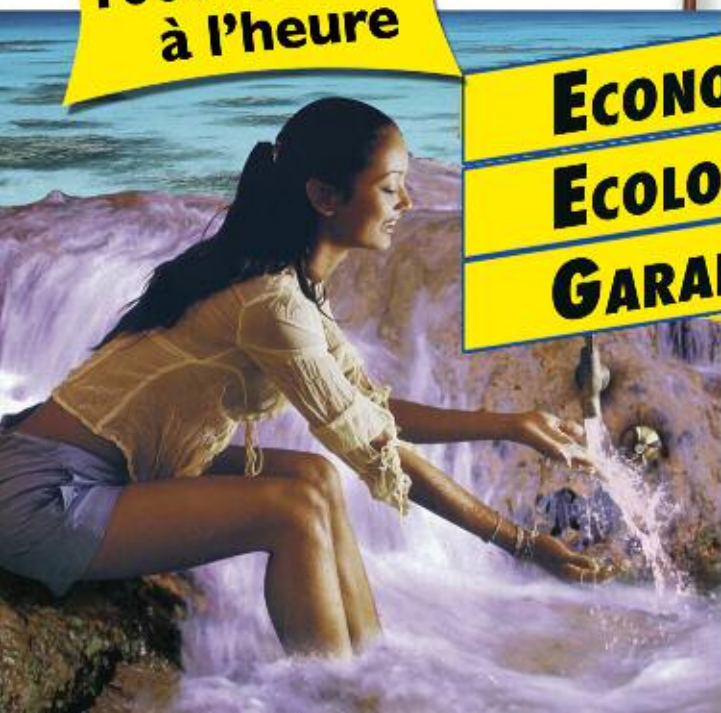
**ECONOMIQUE
ECOLOGIQUE
GARANTI**

**STATION DE
POTABILISATION
de l'eau
«EUREKA 18»**



APPELÉZ-NOUS AU...

**JOHN : 77 09 22
ALDO : 76 88 00
J-PAUL : 72 83 16**



La mémoire en mouvement



DIRECTEUR DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES

Jean-Marc PAMBRUN

« La jeunesse doit non seulement assimiler tout ce qu'a créé la vieille culture, mais élever la culture à une hauteur nouvelle, inaccessible aux gens de la vieille société » écrivait le théoricien du théâtre, Constantin Stanislavski.

Le Hiro'a de ce mois-ci offre une parfaite illustration de cette pensée. Au Centre des Métiers d'Art, on initie les stagiaires à fabriquer des *unu*, ces bois sculptés qui étaient placés sur les lieux de culte anciens, les *marae*, pour commémorer les chefs ou les guerriers morts. La Maison de la Culture accueillera quant à elle le premier concours de *pahu* et de *ta'iri pa'umotu* destiné à faire revivre les types de battements traditionnels. Quant au Service de la Culture et du Patrimoine, il rend compte d'une mission d'observation à la presqu'île, avec pour objectif de faire le point sur l'état des sites culturels anciens et des gravures rupestres pour mieux les préserver et les porter à la connaissance des publics. Les formes d'expression artistique contemporaine sont aussi des leviers puissants d'élévation de la culture, qu'il s'agisse des concerts sacrés de la chorale du Conservatoire ou des enseignements de peinture et d'histoire de l'art dispensés au Centre des Métiers d'Art par l'artiste peintre Jean-Charles Hyvert. Une initiative qui ne date pas d'aujourd'hui, comme le montre l'hommage rendu à Charles-Alfred Le Moine, qui donna des leçons de dessin aux jeunes filles de Papeete au début du XX^e siècle et qui nous a laissé plusieurs de ses oeuvres dont quelques-unes viennent d'être acquises par le Ministère de la Culture.

Enfin, ce numéro consacre son dossier à l'exposition sur Mangareva, préparée par le Musée de Tahiti et des Îles et le Musée du quai Branly, qui vient d'ouvrir à Paris et qui permettra de présenter pour la première fois en juin à Tahiti les dieux du panthéon des Gambier qui furent contraints de quitter leurs îles, il y a de cela près de 170 ans. Une exposition exceptionnelle qui sera l'occasion de faire découvrir la culture et l'histoire de cet archipel oublié, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Jean-Marc PAMBRUN

présentation des institutions



SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE – PU NO TE TAERE E NO TE FAUFAA TUMU (SCP)

Le Service* de la Culture et du Patrimoine naît en novembre 2000 de la fusion entre le Service de la Culture et les départements Archéologie et Traditions Orales du Centre Polynésien des Sciences Humaines. Sa mission est de protéger, conserver, valoriser et diffuser le patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française, qu'il soit immatériel ou matériel. Il gère l'administration et l'entretien des places publiques.

Tel : (689) 50 71 77 - Fax : (689) 42 01 28 - Mail : sce@culture.gov.pf

MAISON DE LA CULTURE – TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

La Maison des Jeunes a été créée en 1971, et devient en avril 1998 l'EPA* actuel. Longtemps en charge du Heiva à Tahiti, ses missions sont doubles : l'animation et la diffusion de la culture en Polynésie en favorisant la création artistique et l'organisation et la promotion de manifestations populaires. L'établissement comprend 2 bibliothèques, une discothèque, des salles d'exposition, de cours, de projections, ainsi que 2 théâtres.

Tel : (689) 544 544 - Fax : (689) 42 85 69 - Mail : tauhiti@mail.pf - www.maisondelaculture.pf



MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES – TE FARE MANAHA (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.

Tel : (689) 54 84 35 - Fax : (689) 58 43 00 - Mail : secretdirect@museetahiti.pf

CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE – TE FARE UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.

Tel : (689) 50 14 14 - Fax : (689) 43 71 29 - Mail : conser.artist@mail.pf



HEIVA NUI

Heiva Nui est un EPIC* dont la vocation est d'organiser des événements, spectacles et manifestations destinés à promouvoir et valoriser toutes les formes d'expressions culturelles, artistiques, artisanales, sportives, agricoles et florales afin de générer le renouveau des arts et des animations populaires et d'entraîner la participation de toutes les composantes de la société polynésienne. L'établissement est gestionnaire des esplanades de la place To'ata.

Tel : (689) 50 31 00 - Fax : (689) 50 31 09 - Mail : contact@heivanui.pf

CENTRE DES MÉTIERS D'ART – PU HAAPIIRAA TOROA RIMA I (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésienne). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.

Tel : (689) 43 70 51 - Fax (689) 43 03 06 - Mail : secretariat.cma@mail.pf



INSTITUT DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (ICA)

Au cours de l'année 2003, les missions de l'Institut de la Communication Audiovisuelle ont été recentrées autour de la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel de Polynésie française. Dans le cadre de sa mission de conservation, l'EPIC* assure la collecte des programmes audiovisuels, préserve et restaure les fonds, et favorise l'accessibilité aux documents audiovisuels sur internet. L'ICA a en charge le développement et l'exploitation commerciale des fonds et la valorisation des archives à des fins scientifiques, éducatives et culturelles.

Tel : (689) 50 67 50 - Fax : (689) 50 67 50 - Mail : ica@mail.pf - Site : www.ica.pf

* SERVICE PUBLIC : Un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : un Etablissement Public Administratif est une personne morale de droit public disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission classique d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale. Elle est sous le contrôle de l'État ou d'une collectivité territoriale.

* EPIC : un Etablissement Public Industriel et Commercial est une personne publique chargée, dans des conditions comparables à celles des entreprises privées, de la gestion d'une activité de nature industrielle et commerciale. Ils sont créés par souci d'efficacité et pour faire face à un besoin ne pouvant pas être correctement effectué par une entreprise privée soumise à la concurrence.

SOMMAIRE

- 6** *DIX QUESTIONS À*
Jean Kape
- 9** *POUR VOUS SERVIR*
Te Tahua To'ata
- 10** *LA CULTURE BOUGE*
Le Unu, en connexion avec les dieux
- 12** *PORTRAIT D'UN MÉTIER*
Professeur de peinture, il dévoile la fonction cathartique de l'art
- 14** *DOSSIER*
Les dieux mangaréviens en transit à Paris
- 21** *LE SAVIEZ-VOUS ?*
Le canon de la Tipaerui s'offre une seconde jeunesse
- 22** *CE QUI SE PRÉPARE*
Les frappes ancestrales à l'honneur
- 24** *LA CULTURE EN PÉRIL*
Tags, non merci !
- 26** *L'OEUVRE DU MOIS*
*La petite indienne et Taito ;
Un nouveau dessin de Le Moine
dans les collections du Musée.*
- 28** *RETOUR SUR...*
*Le 6^{ème} Festival International du Film documentaire
Océanien*
- 30** *ACTU*
- 32** *PROGRAMME*
- 33** *PARUTIONS*

_HIROA

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
tiré à 10 000 exemplaires

_Partenaires de production et directeurs de publication :
Musée de Tahiti et des Îles, Service de la Culture et du
Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française,
Heiva Nui, Institut de la Communication Audiovisuelle,
Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui, Centre des
Métiers d'Art.

_Edition et réalisation : Nonante Communications
BP 1807 - 98703 Punaauia Tahiti - Polynésie française
Tél/Fax : (689) 42 02 90 - Portable : (689) 75 60 33
email : nonante@mail.pf

_Direction éditoriale : Vaiana Giraud - 544 536

_Rédactrice en chef : Isabelle Bertaux
isaredac@gmail.com

_Rédactrice : Manon Hericher

_Régie publicitaire : 78 83 25

_Impression : Tahiti Graphics

_Dépôt légal : Février 2009

_Photo couverture : Support à offrandes conservé au
Musée du quai Branly

AVIS DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !

Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.ica.pf et www.maisondelaculture.pf

À consulter sur :

www.hiroa.pf



Après presque l'Académie pa'umotu

6

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



@MH

Quel plus beau cadeau de Noël ?

En décembre dernier, un arrêté du Président de la Polynésie française officialisait la création de l'*Académie pa'umotu - Karuru Vanaga*. Un projet mis sur les rails en février 2000 par l'association culturelle Te Reo o te Tuamotu et son président, Jean Kape. *Karuru* c'est la « case », la « maison » ; *Vanaga* c'est la « connaissance », la « parole ». Sauvegarder la langue *pa'umotu*, la préserver et la vulgariser, voilà l'objectif de cette nouvelle institution.

9 ans d'attente, le motu voit enfin le jour

Quel va être le travail de l'Académie *pa'umotu* ?

Comme toutes les langues polynésiennes, le *pa'umotu* est en danger. Nous nous organisons pour essayer de retarder le processus de perte. Nous devons fixer la langue par écrit. Il faut pour cela la codifier. C'est quelque chose qui n'a jamais été fait jusqu'à présent. Ça fait partie du travail prioritaire de l'Académie. Il y a urgence.

Codifier la langue, concrètement, c'est écrire des règles d'orthographe, de grammaire, recenser le vocabulaire... ?

Oui, il faut d'abord faire un dictionnaire et ensuite rédiger des manuels de grammaire qui permettront de parler la langue. Il faudra également envisager des méthodes d'apprentissage pour la rendre accessible au plus grand nombre.

Pourquoi prévoyez-vous 14 membres ?

Pour représenter l'ensemble de l'archipel. Nous avons sept aires linguistiques dans les Tuamotu (cf. carte ci-contre) ; sept secteurs dans lesquels on parle une langue, un dialecte spécifique. Nous avons donc envisagé deux représentants par aire afin d'être le plus exhaustif au moment du recensement des termes pour la réalisation du dictionnaire.

Vers quelles personnes vous tournez-vous prioritairement ?

Il faut essayer d'intégrer toute la communauté dans cette affaire. Ce n'est pas uniquement l'affaire des 14 académiciens. Ils ont pour mission de mobiliser leur communauté, leur aire linguistique. Il faut au préalable identifier des personnes référentes pour aller recueillir des connaissances et des critiques. Car tout travail doit être soumis à critique et en matière de langue, c'est toute la population qui sanctionne : il faut

s'assurer que les termes que l'on propose reçoivent l'approbation de la communauté.

Par qui les 14 membres vont-ils être désignés ?

Le premier travail consiste justement à former un comité de sélection pour désigner ces membres. Nous avons déjà proposé des personnalités susceptibles de faire partie de ce comité. Le directeur de l'Académie sera quant à lui proposé par les 14 académiciens.

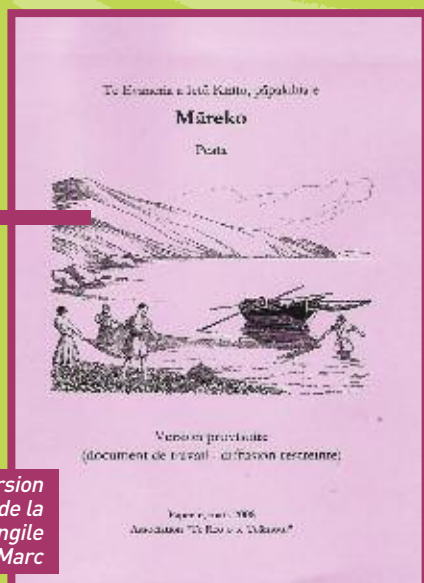
Le comité de sélection des académiciens

Il a pour mission de recevoir les dossiers de candidature et d'en faire la sélection. Personnalités, notables reconnus pour leurs compétences linguistiques et culturelles, ce sont au total huit personnes qui sont invitées à s'y joindre : Myron MATAOA, Mehao HURI, Raymond PIETRI, Johanna NOUVEAU, Louise PELTZER, Marc TEVANE, Monseigneur Hubert COPPENRATH et Edgar TETAHIOTUPA.

Le comité devrait être constitué dans les prochaines semaines.



Les sept aires linguistiques des Tuamotu



Couverture de la version provisoire de la traduction de l'évangile de Marc

Qui peut être académicien ?

Nous avons opté pour un principe démocratique : n'importe qui de notre communauté peut proposer sa candidature. Pour l'Académie marquisienne, chaque île s'était réunie pour proposer ses représentants. Compte tenu de la configuration de l'archipel des Tuamotu qui est très vaste et mal desservi, cela constituerait un handicap énorme si l'on suivait le même schéma. Les gens qui souhaitent faire partie de l'académie peuvent postuler en démontrant leur intérêt pour la langue *pa'umotu* et leur implication dans la culture.

C'est un des critères incontournables ?

La maîtrise de la langue et la connaissance de la culture sont indispensables sans quoi la langue risquerait de ne pas exprimer la culture et ce serait dommageable. On aimerait aussi des gens qui ont déjà montré leurs compétences dans la sauvegarde et la promotion du *pa'umotu*, comme des enseignants par exemple. Nous avons un bon nombre de compatriotes qui sont passés par l'INALCO* et qui ont enseigné le tahitien et le *pa'umotu* à l'École Normale et à l'université. Ce sont des personnes toutes désignées car il faut aussi maîtriser au moins le français, et au mieux l'anglais en plus dans la mesure où nous aurons des recherches de filiation à faire sur l'origine d'autres langues de la région qui sont inspirées pour la plupart de civilisations anglophones.

À propos de régions, vous allez réunir les sept aires linguistiques des Tuamotu dans le dictionnaire ?

Nous ne sommes plus en réalité dans cette logique. Les sept aires linguistiques étaient le schéma ancien qui régissait notre archipel en matière de langue quand nos ancêtres se distinguaient de cette façon. Aujourd'hui, plus personne ne parle entièrement l'un de ces dialectes. Nous les désignons par le terme générique de *pa'umotu*, car il est difficile de déterminer à quelle aire appartient originellement telle ou telle expression. Nous voulons maintenant privilégier cette notion plus générale. Notre démarche s'axe plus en ce sens, vers toutes ces langues rassemblées, à l'image du français qui puisait dans ses langues régionales et même à l'extérieur.

Les exemples des académies tahitienne et marquisienne sont-ils encourageants ? Ces langues sont-elles moins menacées depuis leurs créations respectives ?

Moins menacées certainement. Il faut d'ailleurs rendre hommage à leurs travaux qui sont à conjuguer avec ce que fait le système éducatif. Il y a une dynamique qui s'est opérée depuis quelques années. C'est pour cela que nous revendiquons une Académie *pa'umotu*, pour pouvoir travailler dans la même mouvance et avec les mêmes moyens.

Vous allez proposer votre candidature ?

Oui, et j'essaierai de montrer les actions que j'ai déjà menées pour sauvegarder la langue. Nous travaillons par exemple sur un projet de traduction de la Bible avec l'association Te Reo o te Tuamotu. Une vingtaine de personnes ont apporté leur contribution à ce travail pour pouvoir permettre à la communauté des Tuamotu de prier en *pa'umotu*. Toutes nos démarches vont dans ce sens de la recherche d'une émanation collective. ♦

* Institut National des Langues et Civilisations Orientales

TE TAHUA TO'ATA

RENCONTRE AVEC TANE DEZERVILLE, RESPONSABLE DES ESPACES PUBLIQUES À HEIVA NUI ET OLIVIER DEXTER, CHARGÉ DE COMMUNICATION DE HEIVA NUI @HEIVA NUI



L'espace scénique de la place To'ata

Implantée en plein cœur de la ville, dans un cadre d'exception à ciel ouvert avec une vue imprenable sur Moorea et la rade de Papeete, la place To'ata vous offre à la location un espace unique pour la tenue de manifestations en tout genre. Divisée en deux espaces, elle accueille aussi bien

salons, foires commerciales et expositions sur les 5 000 m² de l'esplanade basse, que concerts ou spectacles sur la grande scène. Pour la mise en place de votre événement, vous serez aidés et accompagnés par l'équipe de Heiva Nui. Voici un tour d'horizon des services que l'établissement propose.

Heiva Nui assure la locations des espaces, du matériel technique et l'assistance technique (mise à disposition du personnel des esplanades haute et basse de la place To'ata. Matériel événementiel et scénique (podium, plancher de bal, chapiteaux...), matériel d'éclairage (projecteurs, écrans...) et matériel de sonorisation (haut-parleurs, microphones, amplis, retours de scène, racks...) sont mis à disposition des locataires. Les offres de location de la place To'ata sont destinées aussi bien aux établissements publics qu'à des entreprises privées, des associations ou à des particuliers.

L'esplanade basse

L'aire de Promenade - ou esplanade basse de To'ata - est le lieu idéal pour la tenue d'expositions. Les 5 000 m² de superficie pavée sont agrémentés d'espaces verts entretenus quotidiennement. Cet espace a la possibilité de s'adapter à des configurations personnalisées, des plus simples aux plus ambitieuses, qu'il conviendra d'examiner en fonction des besoins de chacun. La location de l'aire de promenade se chiffre à 200 000 Fcfp TTC par jour (avec

une extension possible de 2 000 m² supplémentaires pour 77 000 Fcfp TTC par jour).

L'aire de spectacles

Elle offre une tribune d'une capacité de 3 570 places assises et deux à quatre loges d'une superficie totale de 210m².

Trois configurations sont possibles pour l'organisation de spectacles : Moana, laisse la piste au sol de 30mx30m entièrement libre et peut accueillir 3 000 personnes debout ; To'a, installe une scène avancée au tiers de la piste et accueille ainsi 2 000 personnes debout ; Aito, avance la scène à la moitié de la piste et ne permet pas d'accueillir de public debout. Le tarif de base de location de l'espace spectacles est de 1 700 000 francs par spectacle, sans assistance technique, auxquels s'additionnent des charges supplémentaires d'exploitation (mise à disposition d'un service de sécurité agréé, prestation du personnel technique, service de restauration...). Aux trois configurations de l'espace s'ajoutent des variantes avec l'installation de chaises sur la piste. ♦



COMMENT LOUER TO'ATA ?

Un dossier complet doit être remis à Heiva Nui dès réservation de la place To'ata (l'établissement vous indiquera les documents à fournir). 30 % du montant total de la location devront être versés en guise d'arrhes dans les cinq jours suivant la réservation, faute de quoi elle sera considérée comme caduque.

• Pour tout renseignement : 50 31 00 ou contact@heivanui.pf



LE UNU, EN

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART, TUNUI SALMON, PROFESSEUR DE SCULPTURE AU CENTRE DES MÉTIERS D'ART, RAITIA TEIHOTAATA, ÉLÈVE AU CENTRE DES MÉTIERS D'ART ET FABIEN DINARD, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE.

10

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



@MH

- Il existe différentes formes de *unu*. Droits ou tordus, ils sont fabriqués en fonction du culte de chaque île. Les *unu* des îles du vent sont droits, ceux des îles sous le vent peuvent être tordus.
- Certains ont des silhouettes humaines ; sur d'autres sont gravés des *taura*, animaux protecteurs attribués à la famille par les ancêtres, qui permettaient de se protéger de tout ce qui venait du monde invisible, de l'ombre et de faire le lien avec le monde visible. Les *unu* symbolisaient, pour beaucoup, les familles affiliées au *marae*.
- Leur forme pointue peut être expliquée par le fait qu'ils servaient de perchoir aux oiseaux des chefs. Elle peut aussi être la représentation symbolique d'un capteur d'énergie, comme le sont les yeux des *moai*.

Les *unu* sont les grandes effigies polynésiennes en bois ornées de motifs géométriques, de figures animales ou anthropomorphiques, que l'on trouvait autour des lieux sacrés (*tapu*) et des *marae*. Ils étaient rangés durant la période de disette (*matari'i-i-raro*) pour être dressés sur les *marae* quelques semaines avant le retour de l'abondance (*matari'i-i-ni'a*), afin d'établir le contact avec les dieux qui allaient favoriser les récoltes. Hauts de plusieurs mètres, larges et peu épais, les *unu* étaient peints en rouge. Deux élèves du Centre des Métiers d'Art ont revisité leur création.

Tout le monde s'accorde à dire que les *unu* n'étaient pas simplement décoratifs. Ils étaient situés sur les *marae*, lieux de culte où se déroulaient des cérémonies religieuses, édifices dédiés aux *atua* ou dieux polynésiens. N'ayant aucune certitude quant à la signification précise de ces sculptures, chaque archipel de Polynésie

française avance des interprétations différentes. Chacun y va de son hypothèse et peut donc choisir d'y voir ce qu'il souhaite.

Le *marae* assurait la communication entre le monde des hommes et celui des dieux. Les *unu* pourraient donc être un instrument supplémentaire à cette mise en relation.

CONNEXION AVEC LES CIEUX

C'est en tout cas ce qu'évoque leur forme pointée vers le ciel. Les unu ainsi dirigés pouvaient servir à la convocation des dieux qui apportaient force, *mana* aux hommes, pour assurer santé, équilibre et fertilité.

Raitia, élève au Centre des Métiers d'Art, a effectué des recherches – comme il est d'usage de le faire dans l'établissement – avant de créer ses unu. « On n'a pas découvert grand chose sur les unu car il n'y a pas beaucoup de témoignages écrits sur les objets sacrés des *marae*.

On n'a que les informations que les Européens ont pu recueillir. Dans les îles de la Société par exemple, les *marae* étaient dans certains cas synonymes de sacrifices humains. Les unu devaient probablement être associés à ces événements. Une autre interprétation européenne désigne le unu comme un perchoir aux oiseaux.

On pense en effet que les prêtres amenaient avec eux un oiseau quand ils venaient en mission dans les îles. À leur retour, ils le lâchaient et l'oiseau revenait alors se poser sur l'île, sur le unu qui lui était dédié. C'était un signe pour la population que le



Raimana et Raitia, élèves au Centre des Métiers d'Art

@CMA

prêtre était rentré et qu'il était temps de commencer à préparer une cérémonie. Beaucoup d'autres interprétations ont été évoquées.

Nous nous sommes donc autorisés une grande liberté de création. On a pu s'inspirer directement de unu encore en place sur des *marae* et de là, on a créé des unu actuels, que l'on a modernisés. C'est un exercice supplémentaire pour appréhender différentes formes et d'autres manières de sculpter ».

• Le Centre des Métiers d'Art a été invité à participer à la première édition de « Art In Le Méridien », en décembre dernier. Ce sont les unu de Raitia et Raimana qui ont été choisis pour être exposés à cette occasion. Il s'agissait d'une journée autour du thème de l'installation, au sein des jardins de l'hôtel. Les œuvres ont été mises en scène et illuminées durant la soirée.



• Viri Taimana souhaiterait pousser l'expérience plus loin et faire fabriquer à ses élèves une trentaine de unu qu'il disposerait dans l'enceinte du CMA à l'occasion des 30 ans de l'institution, en février 2010. Il les imagine très colorés et d'environ 6 mètres de haut.

LE CONSERVATOIRE EN CONCERT

C'est LE rendez-vous annuel du Conservatoire : le concert des petits ensembles se jouera le 13 février.

La nouveauté cette année c'est que les ensembles des arts traditionnels (percussions, ukulele, guitares) rejoindront ceux des arts classiques. Il n'y aura pas de grand orchestre ni de grande harmonie ou de chorale des adultes, qui sont, eux, prévus pour avril, mais une chorale des enfants et environ 150 musiciens, de 6 à 15 ans, se produiront sur scène.

Pour Fabien Dinard, Directeur du Conservatoire, ce concert a surtout une portée pédagogique : « il vise à habituer les enfants à jouer ensemble et devant un public. Ça les met face à une nouvelle difficulté et les prépare aux années à venir, quand ils intégreront le grand orchestre ou la grande harmonie ».

OÙ ET QUAND ?

- Vendredi 13 février, à 19h30, au Grand Théâtre de la Maison de la Culture.
- Billets en vente sur place au tarif unique de 800 Fcfp.



@B

professeur de peinture

RENCONTRE AVEC JEAN-CHARLES HYVERT, ARTISTE PEINTRE, DÉCORATEUR D'INTÉRIEUR ET NOUVELLEMENT PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET DE PEINTURE AU CENTRE DES MÉTIERS D'ART

12

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Travail sur l'expression des sentiments entre les êtres, réalisé par un élève du CMA.

Il en va de la peinture comme des autres arts : ils ont tous peu ou prou, de près ou de loin, une fonction thérapeutique. Tout est question de pratique et d'implication. Jean-Charles Hyvert, artiste avant tout, dispense depuis quelques mois des cours d'histoire de l'art et de peinture au Centre des Métiers d'Art. Il les veut résolument non consensuels.

Comment se déroulent tes cours ?

Avant le cours de peinture, on fait toujours un cours d'histoire de l'art. J'aborde les artistes en fonction du thème que l'on va évoquer après. Je passe des diaporamas pour que ce soit visuel, sinon, ça ne parle pas. Le principe c'est d'éveiller la curiosité des élèves, de leur présenter des choses qu'ils n'ont jamais vues parce qu'ils ne sont pas forcément allés dans des musées, de leur ouvrir des portes qui vont exciter leur intérêt, leur inspiration. J'essaie de leur montrer à travers différents courants et diverses visions de peintres ce qu'a pu apporter telle ou telle technique. Ensuite, sur la base de la théorie, on passe à la pratique.

Et en pratique, comment ça se passe ?

Je leur donne un sujet, en général plutôt abstrait. L'idée c'est qu'ils s'expriment avec leurs tripes, qu'ils aillent chercher ce qui est enfoui au fond d'eux. On travaille avec peu de moyens : des bouts de carton, des pots de peinture en bâtiment... Mais ça importe peu : l'essentiel n'est pas la finalité, mais le processus pour y arriver. Le but n'est justement pas de faire des chefs-d'œuvre mais de faire sortir ce qu'ils ont du mal à exprimer dans leur vie quotidienne, de débloquer des sentiments, des émotions, en allant creuser au plus profond. Sur le thème de l'expressionnisme par exemple, je les ai fait travailler sur la façon d'exprimer les sentiments entre deux êtres. La peinture est un bon médium pour retranscrire des choses qui sont parfois difficiles à mettre en mots.

Le CMA, beaucoup plus qu'un simple centre

Dans l'objectif de développer au maximum la créativité des apprentis du Centre des Métiers d'Art, Viri Taimana, son directeur, planifie régulièrement de nouveaux cours. Cela permet aux élèves d'enrichir leur vision de l'art et de ne pas s'enfermer dans un rôle d'artisan qui ne ferait que copier. Avec pour ambition de faire de l'établissement, plus qu'un simple centre, une école des beaux-arts, il leur offre une vision très éclectique de l'art et de ce qu'il peut leur apporter.

Infos pratiques

- Centre des métiers d'art
- Accueil ouvert du lundi au vendredi de 08h à 16h
- Tél. : 43 70 51 / Fax : 43 03 06
- secretariat.cma@mail.pf

...e, il dévoile la fonction cathartique de l'art

Mais ce n'est pas forcément évident...

Non, mais je crois qu'un artiste doit être capable d'exprimer ses émotions. Le but n'est pas de faire du beau, du lisse, du consensuel, mais de faire du vrai. C'est en allant au bout de cette idée que l'on arrive à faire des œuvres qui présentent un intérêt et ils y parviennent. Il faut aller au fond des choses. La technique, ça ne suffit pas : il y a des bons techniciens qui font des peintures complètement creuses.

Ils arrivent à te suivre ?

Ils ont tous un potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer. Ce cours, c'est justement leur donner la possibilité de se lâcher. C'est comme un jeu auquel ils se prêtent, malgré les difficultés, et je suis particulièrement touché par ceux que je vois "souffrir" pour arriver à faire sortir quelque chose. Cet atelier, c'est comme une thérapie qui nous libère de nos routines ; ce que l'on pourrait appeler littéralement une "re-création". C'est un peu une introspection, qu'ils apprécient dans l'ensemble, même si certains se font vraiment violence. On arrive d'ailleurs en quelques cours à voir ceux qui ont des blocages, ceux qui ont un potentiel mais qui ne le développent pas complètement... Après il faut arriver à appuyer sur le bon bouton.

Ça n'arrive jamais qu'un élève essaie de biaiser en te faisant croire qu'il est allé au bout de lui-même alors qu'il est resté en surface ?

Si, mais je m'en rends compte tout de suite, parce que je suis passé par là aussi. On peut toujours donner le change. Ceux qui sont susceptibles de le faire sont d'ailleurs ceux qui ont plus de technique que les autres et grâce à leur savoir-faire, ils essaient de tricher. Ici, on n'est pas là pour en jeter plein la vue mais pour montrer ce qu'on a dans le ventre.

C'est une nouvelle passion l'enseignement ?

À la base, je n'ai pas du tout la fibre pédagogique, mais ça se passe vraiment bien et je le fais avec beaucoup de plaisir. Je trouve ce cours très intéressant et c'est agréable car on commence à se connaître, à établir un rapport de confiance. Ça me motive beaucoup. C'est aussi enrichissant pour moi que pour eux, finalement. ♦



Jean-Charles Hyvert essaie de pousser ses élèves à aller chercher au fond d'eux-mêmes

@MH

Comment devenir professeur d'art ?

Éduquer l'œil, la main et l'esprit, tel est le rôle de l'enseignant d'art qui doit initier les élèves à la pratique artistique, tout en développant chez eux le sens esthétique autant que la créativité. Cours d'histoire de l'art, commentaires de tableaux, travaux pratiques, exercices à thème, sont autant d'occasions d'éveiller la sensibilité et d'aiguiser le sens critique, d'apporter les outils, les techniques et les moyens de réaliser des œuvres personnelles. La majorité des professeurs d'art exercent en collège ou en lycée. Certifiés ou agrégés, ils ont été recrutés sur concours et sont fonctionnaires. Les autres, en général employés par la municipalité, interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires, dans les écoles d'art, voire en atelier.

Après le BAC → De trois à quatre ans d'études pour préparer une licence en arts plastiques ou appliqués ou un master, afin de se présenter aux concours de recrutement de l'Éducation nationale (CAPES, CAPET, agrégation). De trois à cinq ans en école d'art pour préparer les DNAT, DSAA, DNSEP, des diplômes appréciés dans le privé. Enseigner dans les écoles des beaux-arts, écoles d'arts appliqués, etc. exige de l'expérience.

Les dieux mangarévien en transit à paris

RENCONTRE AVEC JEAN-MARC PAMBRUN, DIRECTEUR DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES, STÉPHANE MARTIN, PRÉSIDENT DU MUSÉE DU QUAI BRANLY, ET TARA HIQUILY, CHARGÉ DES COLLECTIONS ETHNOGRAPHIQUES AU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES.

ns





*Dieu Rongo retrouvé
au Musée Henri-Martin de Cahors*

Le 3 février démarre à Paris, au Musée du quai Branly, l'exposition « Mangareva, Panthéon de Polynésie ». Jusqu'au 10 mai 2009, le public peut venir y découvrir d'exceptionnelles oeuvres polynésiennes, jusqu'alors dispersées dans différentes institutions internationales et pour certaines inconnues du grand public. En juin, c'est ici à Tahiti, au Musée de Tahiti et des Îles, que l'exposition ouvrira ses portes.

En septembre 2000, le Musée Henri-Martin de Cahors a retrouvé une statuette d'une divinité mangaréviennne dans les réserves de ses locaux, un ancien presbytère. C'est celle du dieu Rongo, dédiée au pourvoi des récoltes. Cette statuette en bois, rapportée de Polynésie par un explorateur lotois autour de 1812, est l'une des rares représentations de cette divinité à subsister de par le monde. Elle reposait là, depuis au moins 150 ans, sous une fausse identité.

Jusqu'ici on connaissait l'existence de cinq exemplaires de ce dieu (dont on ne sait s'ils sont différentes représentations d'un même dieu ou différents dieux), détenus par cinq musées : le British Museum de Londres, le Metropolitan Museum of Art de New York, le Pontificio Museo Missionario-Ethnologico de Rome, le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle et le Musée des Pères du Sacré-cœur de Braine-le-Comte, dont le Rongo est aujourd'hui conservé à Rome.

Désormais le Musée de Cahors appartient au cercle privilégié de ceux qui détiennent un objet primordial du panthéon mangarévien. C'est ce qui a donné l'idée à Laurent Guillaut, Conservateur en chef du Musée, de faire connaître cette statuette autour d'une exposition consacrée à la culture et à l'histoire des îles Gambier. De là, le projet a fait son chemin et le Musée de Tahiti et des Îles, après avoir rencontré Laurent Guillaut venu en mission en Polynésie française en septembre 2005, s'est proposé d'organiser une exposition qui réunirait l'ensemble des oeuvres connues à ce jour, relatives au domaine du sacré et du rituel des Gambier, conservées dans des institutions religieuses et muséales. Autant de figures de divinités et d'objets rituels méconnus, voire inconnus du grand public et même des Polynésiens.

Une convention d'amitié

C'est grâce au Musée du quai Branly que l'exposition a pu se réaliser. Stéphane Martin, Président de l'institution prestigieuse qui a ouvert ses portes en juin 2006 au pied de la tour Eiffel, a répondu positivement à la proposition de Jean-Marc Pambrun de reprendre le projet pour le porter à l'international. Dans le cadre d'une convention de collaboration muséographique et culturelle qui régit les rapports des deux musées depuis 2005, les demandes de prêt de ces œuvres rarissimes ont été faites conjointement par les deux établissements et le Musée du quai Branly a apporté son expertise pour mener à bien cette démarche.

Il s'est chargé de convaincre les grands musées de confier leurs œuvres, de coordonner les demandes et de donner à « Mangareva » le rayonnement que méritait le projet. L'exposition s'inscrit parfaitement dans l'esprit du Musée du quai Branly de faire connaître et promouvoir les arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, qui constitue le cœur de sa mission. Du côté du Musée de Tahiti et des Îles, c'est l'occasion de pouvoir présenter à Paris une exposition itinérante à grand retentissement. Ce projet constitue par ailleurs une première mondiale car jamais aucune exposition ne s'est tenue sur cette île, ni sur l'archipel dont elle fait partie.

Pour Jean-Marc Pambrun, elle a un double intérêt : d'abord, faire connaître ; ensuite, rendre hommage. « L'exposition a pour objectif de permettre aux habitants de Mangareva de retrouver leurs dieux originels dont ils se séparèrent dès le début du XIX^e siècle, plus précisément au moment de la conversion foudroyante de l'île, opérée par les pères Honoré Laval et François Carret dès 1834 ».

Lever le voile du silence

« Organiser le retour de ces divinités c'est un peu rendre justice à l'archipel des Gambier en permettant aux statues de venir se ressourcer et aux populations polynésiennes de les voir, explique Jean-Marc Pambrun. C'est bien que les objets que l'on pense encore investis d'un certain *mana* puissent retrouver leur terre d'origine, leur terre ancestrale.

Ça peut aussi permettre, en sens inverse, un ressourcement de la création pour beaucoup d'artistes polynésiens et une redynamisation, une réappropriation de notre culture par les populations en place. C'est une exposition qui laissera des traces dans la réflexion, la création, l'action culturelle, c'est évident. Quand l'exposition commencera ici, à Tahiti, on aimerait faire un état de la situation culturelle, sociale et économique de Mangareva aujourd'hui, poursuit-il.

L'archipel des Gambier n'ayant jamais fait l'objet d'une exposition, nous voulons essayer d'en parler de manière à permettre à sa population d'avoir un rayonnement plus important pour développer un certain nombre d'activités.

Resté sous le manteau du silence depuis de nombreuses années pour différentes raisons (notamment l'évangélisation qu'il a été pendant longtemps difficile d'évoquer, et plus récemment les essais nucléaires), nous aimerions que cette exposition puisse éclairer des pans de l'histoire d'un peuple trop longtemps maintenu dans l'ombre. Il a toujours été difficile de parler de ce qui s'est passé sans porter préjudice à la population ou polémiquer autour de l'attitude des pouvoirs en place en France et en Polynésie. Cette exposition exceptionnelle sera dédiée au peuple des Gambier ».

*Tambour conservé
au Musée du quai Branly*

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

L'exposition se tiendra d'abord au Musée du quai Branly, du 3 février au 10 mai 2009, puis au Musée de Tahiti et des Îles, du 24 juin au 24 septembre 2009. Une partie de cette exposition sera présentée enfin au Musée Henri-Martin de Cahors au plus tard au cours du printemps 2010.

Pour plus de renseignements :

- www.quaibrantly.fr
- Musée de Tahiti et des Îles : 54 84 35

une histoire, un contexte

18

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Tara Hiquily, Chargé des collections ethnographiques au Musée de Tahiti et des Îles, revient sur le contexte de départ des œuvres de Mangareva.

En 1825, le capitaine F. W. Beechey et son équipage sont les premiers Européens à fouler le sol de Mangareva. Presque dix ans plus tard, les missionnaires arrivent. Le père Honoré Laval est sans aucun doute celui qui aura le plus marqué l'archipel des Gambier. Il débarque sur l'île de Akamaru le 7 août 1834.



En l'espace de moins de deux ans, il parvient, avec d'autres missionnaires, à évangéliser les Mangaréviens après avoir éradiqué une culture millénaire. Prêtres bâtisseurs, prêtres civilisateurs, prêtres salvateurs, Laval et les siens mirent en place – avec la collaboration des chefs mangaréviens – un système dans lequel le domaine du social et du religieux ne faisaient qu'un. En cela, ils ne rompirent pas avec le système traditionnel polynésien. Laval, à l'instar des autres missionnaires dans le Pacifique (Tahiti, Raiatea, Rarotonga, Fidji...), instaura un code de lois qui jetait les bases d'un gouvernement théocratique, c'est-à-dire un système despotique. Il faut admettre que leur œuvre civilisatrice, aussi critiquable soit elle, a contribué à préserver les Mangaréviens des maux apportés par l'Occident (épidémies, débauches, armes à feu, alcool...) et que très probablement, sans la présence des missionnaires, le peuple mangarévien aurait disparu.

Les statues rassemblées pour cette exposition sont les seules à avoir échappé aux bûchers aux « idoles » organisés à partir de 1834-1835 par les missionnaires. Ce sont les pères de l'ordre de Picpus eux-mêmes qui les ont épargnées de la frénétique destruction qu'ils avaient pourtant commanditée. Voulant témoigner de la réussite de l'évangélisation, ils ont expédié à l'attention du roi des Français et du Pape une malle accompagnée d'une liste précise rédigée par le Père Caret, contenant un ensemble de statues des divinités les plus importantes, telles que Tu, Rongo, Rao...

Quelques années plus tard, d'autres statues conservées par les derniers adeptes du « paganisme » seront remises à des navigateurs et étrangers de passage, notamment un certain Capitaine Henri, le consul des Etats-Unis, Jacques-Antoine de Moerenhout et le commandant Dumont D'Urville. Ce dernier ramena deux statues dont l'une est aujourd'hui au Musée de la Rochelle. À la fin du XIXe siècle, deux grandes statues composées de bras dressés vers le ciel ont été collectées par un docteur français et une mission russe. L'ensemble de ces statues est aujourd'hui conservé dans des institutions religieuses et muséales. ♦

Support à offrandes conservé au Musée du quai Branly de Paris



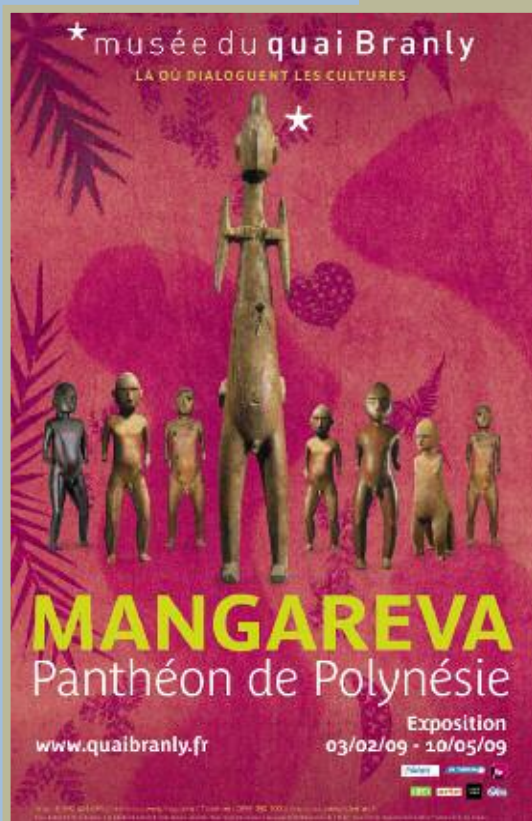
combien ça coûte ?

- La demande de subvention initiale du Musée de Tahiti et des Îles au gouvernement de la Polynésie française a été de 19 millions de francs.

Ce montant couvrira notamment les frais de transport et d'assurance, mais il n'en restera qu'une infime part pour organiser l'exposition. De son côté, le Musée du quai Branly a investi environ 200 000 euros (presque 24 millions de francs) dans cette exposition (le montant lié aux frais de transport et d'assurance est de 115 000 euros TTC, soit environ 14 millions de francs).

- Les frais « de clou à clou » (transport, assurance, convoyage, restauration éventuelle des objets) ont été pris en charge à 50/50 par le Musée du quai Branly et le Musée de Tahiti et des Îles.

LES OBJETS PHARES DE L'EXPOSITION



- 1 Rao et 1 *patoko* (support à offrandes) du Musée du quai Branly de Paris
- 1 Tu et 1 Rongo du Musée Missionnaire-Ethnologique du Vatican de Rome
- 1 Rongo du British Museum de Londres (présenté uniquement à Paris)
- 1 Rongo du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle
- 1 Rongo du Metropolitan Museum of Art de New York
- 1 Rongo du Musée Henri-Martin de Cahors
- 1 figure de divinité de la Congrégation des Sacrés Cœurs de Rome
- 1 tambour du Musée du quai Branly de Paris
- 2 figures *eketea* (qui seraient des représentations d'un autre dieu appelé Tupu) de la Congrégation des Sacrés Cœurs et du Musée Missionnaire-Ethnologique du Vatican de Rome

À chacun son expo

20

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Eketea conservé au Musée Missionnaire-Ethnologique du Vatican de Rome



Dieu Tu conservé au Musée Missionnaire-Ethnologique du Vatican de Rome

- **Musée des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, le Musée du quai Branly** insistera sur la dimension historique qu'évoquent ces œuvres, sur le contexte d'évangélisation de la population de l'archipel des Gambier à l'époque des missionnaires européens avec la disparition du culte ancien.

- **Le Musée de Tahiti et des Îles** souhaite, lui, aborder deux grandes périodes de l'histoire du peuple des Gambier depuis ses origines jusqu'à nos jours. Celle des temps anciens avec pour thématique l'archéologie de Mangareva et des îles Gambier, l'origine et l'histoire du peuplement, les mythes et les traditions orales et l'anthropologie sociale et religieuse de la période pré-européenne ; et celle des temps nouveaux, marquée par les premiers contacts avec les Européens, l'histoire de la christianisation et ses traces matérielles, les essais nucléaires et l'économie actuelle des Gambier. Autour des pièces majeures, plusieurs panneaux illustrés d'une iconographie appropriée accompagnée de textes feront le point des connaissances relatives à l'histoire et à la culture du peuple des Gambier. Ce parcours périphérique sera aussi l'occasion de préparer un ouvrage destiné au grand public consacré à Mangareva.

- **Cahors**, comme patrie du père Laval et d'un certain nombre des ecclésiastiques venus de Mangareva : le **Musée Henri-Martin** se focalisera sur cet aspect de l'Histoire. Disposant de peu de moyens, le musée ne fera pas venir l'intégralité des œuvres que présenteront les musées du quai Branly et de Tahiti et des Îles.

LE CANON DE LA TIPAERUI S'OFFRE UNE SECONDE JEUNESSE

RENCONTRE AVEC JOANY HAPAITAHAA, HISTORIENNE AU SERVICE DE LA CULTURE
ET DU PATRIMOINE @SCP

Le 20 novembre dernier,
le canon est sorti du lit
de la rivière où il a été trouvé



Hiro'a vous en a parlé dans les précédents numéros : en novembre dernier, un canon a été découvert à l'embouchure de la rivière de Tipaerui. Sorti depuis de son lit en vue de sa restauration, il a subi un premier traitement à la potasse le 5 janvier et est actuellement en attente d'une électrolyse.

Une mobilisation de moyens humains...

Les agents du parc à matériel de l'Équipement, ceux du Service de la Culture et du Patrimoine, Robert Vecella, responsable du GRAN* et Véronique Mu, Conservatrice du Musée de Tahiti et des Îles, ont participé à cette première étape du processus de restauration du canon. Il s'agissait de le nettoyer au moyen d'une solution à base d'hydroxyde de potassium, un métal alcalin blanc fortement corrosif qui est utilisé par les chimistes comme réactif. Il dissout toutes les matières animales et permettrait d'empêcher la dégradation rapide du canon.

...Et techniques

50 kilos de potasse ont été dilués dans 5m³ d'eau. Sept poubelles de 6,5 kilos et une de 4.5 kilos ont été nécessaires à l'obtention des 5 000 litres de produit sollicités et il aura fallu une demi-heure pour remplir la cuve à l'aide d'un camion citerne du parc à matériel jusqu'à immersion du canon. Cette phase préliminaire débouchera sur la mise en place du procédé électrolytique, en avril. Une deuxième étape qui aura deux fonctions : éliminer les substances corrodant le fer et convertir des composés instables en composés stables. Cette seconde phase fera intervenir des personnalités compétentes de Nouvelle-Calédonie qui pourront à cette occasion former des ouvriers locaux. ♦

Robert Vecella et
Veronique Mu
préparent la
solution pour
immerger le canon



Remplissage de
la cuve par un
camion-citerne



Vous avez dit... ?

- Le KOH est la formule chimique de l'hydroxyde de potassium, plus communément appelé potasse caustique ou simplement potasse. C'est un composé chimique corrosif qui permet d'empêcher la dégradation du canon.

- L'électrolyse est une méthode qui permet de réaliser des réactions chimiques grâce à une activation électrique. Ici, elle a pour fonction d'éliminer les substances qui rongent le fer et dégradent rapidement le canon.

Les frappes o

RENCONTRE AVEC FABIEN DINARD, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION TE MAEVA ET HEREMOANA MAAMAATUAIAHUTAPU, DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE

22

HIRO'A - JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Photogramme de Ariipaea Vahine (Fonds TFTN - Collection ICA)

Pour la petite histoire

À l'origine, le groupe Te Maeva s'appelait Ta Maeva, contraction de « Tama i Maeva hia » - qui signifie l'enfant désiré, bienvenu - nom d'une dynastie royale de l'île de Rimatara, aux Australes, d'où est originaire Coco Hotahota. Mais une erreur d'écriture est survenue au moment de l'inscription du groupe. C'est ainsi qu'est née l'association Te Maeva, en février 1962.

Parce qu'il ne veut pas voir se perdre les techniques de frappe de *ta'iri pa'umotu* et du *pahu*, Coco Hotahota, créateur de l'association Te Maeva, a eu l'idée de mettre en place un concours pour sauvegarder ces savoir-faire ancestraux. Son association, en co-production avec la Maison de la Culture et avec le soutien du Ministère de la Culture organise, les 27 et 28 mars, un concours d'orchestres traditionnels, intitulé « *Rutu a Pahu - Ta'iri pa'umotu* ». Coco Hotahota souhaite lui donner à terme autant d'importance que le Hura Tapairu.

ancestrales à l'honneur

23

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

C'est le premier concours de *pahu* et de *ta'iri pa'umotu* jamais organisé jusqu'à présent. L'un est un tambour sur pied, l'autre une technique de frappe de guitare. Le but est de les faire revivre pour leur redonner leurs lettres de noblesse.

Aujourd'hui le *pahu* est principalement utilisé comme instrument de complément alors qu'à l'origine, c'était l'instrument de base des orchestres pour accompagner les danses. Il faisait l'objet d'une mise en scène impressionnante, les musiciens le frappant avec le menton, le front, les coudes, les genoux, les fesses, etc... Aujourd'hui le *to'ere* est plus courant. L'objectif du concours est donc de faire revenir les orchestres à l'utilisation du tambour.

Pour ce qui est du *ta'iri pa'umotu*, c'est une frappe locale particulière qui est aujourd'hui en perte de vue. Tous les jeunes jouent de la guitare, qui en arpège, qui en battement, mais très peu maîtrisent la frappe *pa'umotu*.

L'idée est donc de mettre en compétition des orchestres venant de tous les archipels, que tout le monde utilise la même frappe, et que le meilleur gagne !

Chaque groupe sera constitué de 4 à 8 musiciens qui présenteront des œuvres originales inspirées du patrimoine culturel du *fenua* pendant 15 à 20 minutes.

Pour le *pahu*, les trois façons de le frapper devront être utilisées : le *tamau* (rythmique), le *tahape* (contre-temps) et le *arata'i* (meneur qui impose les changements de rythme). ♦

Comment participer au concours ?

- L'inscription se fait par lettre adressée à la direction de la Maison de la Culture au plus tard le 13 mars. Elle est ouverte à tout groupe constitué en association loi 1901.
- Un exemplaire des statuts, une copie du récépissé de déclaration, une copie de la publication au JOPF, la composition à jour du bureau, un relevé d'identité bancaire ou postal et le numéro Tahiti doivent être fournis pour la valider.



Un Pahu traditionnel

@CAPF



Où et Quand

- Les 27 et 28 mars au Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Billets en vente sur place au tarif unique de 1500 F
- Renseignements à la maison de la culture au 544 536 ou au Conservatoire Artistique de Polynésie française au 501 414

Photo du film *Tabu* de F.W. Murnau (Collection ICA)

Tags,

RENCONTRE AVEC MATAHI CHAVE, RESPONSABLE DU BUREAU DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DE LA COMMUNICATION ET HIRO CARUE, ASSISTANT DE COMMUNICATION AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. @CRÉDIT PHOTO SCP.

24

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

La grotte de Vaipori
taggée fin 2004,
début 2005.



Depuis plusieurs années les sites naturels du Te Pari, sur la presqu'île de Tahiti, subissent bon nombre de dégradations. Du fait de l'usure du temps d'une part et surtout du non respect des visiteurs d'autre part. Grottes taggées, circuits salis et lagons souillés, il est aujourd'hui plus qu'urgent d'agir. Dans l'objectif de protéger et valoriser ces sites d'intérêts historique et culturel, le Service de la Culture et du Patrimoine a mené, du 8 au 12 décembre dernier, une mission d'observation des pétroglyphes de Tautira à la vallée de Vaipoiri, à Teahupoo.

En 2000, les premiers tags remarquables dans la grotte de Vaipoiri avaient alarmé les services publics sur l'urgence de la mise en place de mesures de préservation des sites historiques et culturels de Tahiti, notamment sur la presqu'île.

Un projet de collaboration entre les ministères de la Culture, du Tourisme et de l'Environnement avait alors été envisagé et prévoyait la réalisation d'un film documentaire et d'un guide à l'attention des randonneurs et des guides d'écotourisme. Si ce projet n'a pas abouti, il n'en reste pas moins que Te Pari demeure un incontournable de l'écotourisme à Tahiti, largement fréquenté par les randonneurs expérimentés ou néophytes accompagnés de guides. A ce titre, il s'inscrit incontestablement comme un des éléments majeurs des

circuits du tourisme culturel (avec Fare Hape à Papenoo, Opunohu à Moorea, Matairea à Huahine, etc.) que le Pays doit préserver et mettre en valeur.

Triste constat

Le développement de l'écotourisme culturel engendre inévitablement un certain nombre de nuisances. On citera, pêle-mêle, les déchets et ordures abandonnés et les actes d'incivisme tels que tags, graffitis peints mais aussi parfois gravés. Les pétroglyphes (pierres gravées) de Tautira qui ont été taggés en 2006, les grottes Vaipoiri et Anaihe (classées sites légendaires par un arrêté du 23 juin 1952 et reclassées monuments naturels le 14 août 2000) et la *puna i'a* (pierre de fertilité à l'usage des pêcheurs) en sont essentiellement victimes. Bien qu'une réglementation existe (code de l'aménagement, code de l'environnement), le Pays ne



non merci !

dispose que de peu d'agents assermentés pour relever les infractions et dresser des contraventions. Par ailleurs les sanctions pénales encourues sont faibles et de ce fait non dissuasives.

Prévenir...

La mission du Service de la Culture et du Patrimoine a donc consisté à examiner les sites jalonnant Te Pari, délimité par Ofa'i Nana'o à l'est et Vaipoiri à l'ouest, englobant, le long de la côte sur une longueur d'environ 15 kilomètres les vallées de Vai'Ote, Vaita, Taapeha, Faaroa et Vaipoiri.

Ce déplacement avait un double objectif : d'une part, réaliser des images à titre conservatoire, pour dresser un état des lieux des sites légendaires et archéologiques du Te Pari (la vallée de Aiurua étant exclue) et dresser ainsi la liste des dégradations éventuellement remarquées et des mesures de prévention à prendre ; d'autre part, prendre connaissance des circuits pédestres et des sites culturels de Tautira (la limite étant la vallée de Fa'aroa) qu'une association de la commune a demandé à entretenir, afin de préciser ses droits et obligations et de faire certaines recommandations.

Aménager Te Pari ?

Au vu des différentes observations faites au cours de cette mission d'observation, il ressort que la Polynésie doit maintenant réfléchir à un plan d'aménagement du Te Pari pour sa mise en valeur et la protection de ses sites.

L'ensemble des sites et vestiges situés entre les pierres gravées de Tautira (Ofa'i Nana'o) et la grotte de Vaipoiri à Teahupoo ont été visités par la mission du Service de la Culture et du Patrimoine.

- les pierres gravées de Tautira
- le Herera'a Ume a Turi ;
- les *marae* situés dans la basse-vallée de la Vaiote ;
- le *pahu* de Honoura ;
- la grotte de Vaitomoana ;
- le passage de Te Puta et Te horora'a (le passage du diable) ;
- la grotte de Anaihe ;
- le *Umete* hopuraa tamarii et Te ana hopura'a pape o te arii vahine ;
- la baie de Faaroa ;
- le Aero Moo et le puna aahi ;
- la grotte de Vaipoiri.



Les pierres gravées de Tautira

Le respect du caractère historique et culturel du lieu, la gestion des flux des visiteurs et leur dispersion sur les sites, l'information générale des visiteurs, l'aménagement des points de vue et des lieux remarquables tout au long du parcours, la gestion des eaux pluviales ainsi que l'embellissement, l'entretien et la sécurisation des sentiers sont autant de contraintes à prendre en considération pour mener à bien ce projet. L'aménagement du Te Pari, par la définition d'un circuit pédagogique et la mise en place d'une signalétique, doit permettre de concilier l'approche patrimoniale (respect de l'intégrité des sites archéologiques et légendaires) et économique (mise en valeur et accueil du public) de cette initiative. ♦

Te Pari, classé paysage protégé

Site classé le 23 juin 1952 en raison de son intérêt culturel, archéologique, historique et légendaire, Te Pari a été reclassé dans l'une des catégories prévues par le Code de l'environnement, « paysage protégé », le 14 août 2000 (cf arrêté n° 1225/PR du 14.08.2000)

Les objectifs réglementaires de gestion des sites classés en catégorie V- paysage protégé sont (cf. Code de l'environnement) :

- à titre principal : la protection d'éléments naturels/culturels particuliers, la préservation de particularités culturelles/traditionnelles, et le tourisme et les loisirs ;
- à titre secondaire : la recherche scientifique, la préservation des espèces et de la diversité génétique, le maintien des fonctions écologiques, l'éducation et enfin l'utilisation durable des ressources et écosystèmes naturels.



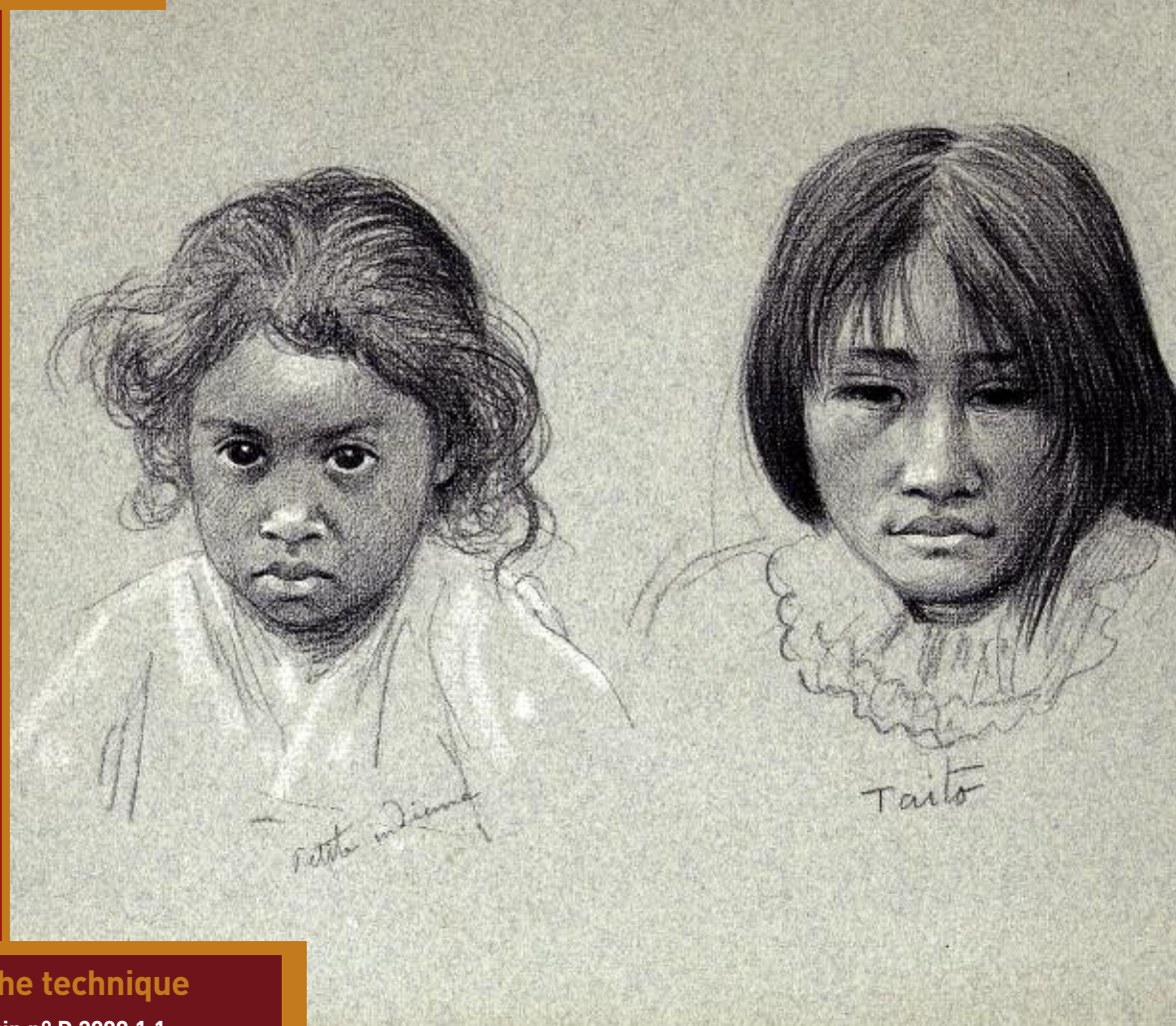
La petite indienne

un nouveau dessin de Le Moine

RENCONTRE AVEC VÉRONIQUE MU-LIEPMANN, CONSERVATRICE DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES

26

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Fiche technique

Dessin n° D 2009.1.1

« Petite Indienne » et « Taito »

Réalisé au fusain rehaussé de craie blanche, sur papier vergé bleu pâle

l : 31 cm ; h : 23 cm

Daté entre 1902 et 1918

Relativement peu connue en Europe, la majorité de l'œuvre de Le Moine appartient à des collectionneurs privés, à l'image de trois dessins dont le Ministère de la Culture s'est porté acquéreur en décembre dernier. Des œuvres qui proviennent de la collection de l'artiste Jacques Boullaire, qui les avait lui-même reçues de la veuve du gouverneur Bouge, en poste à Tahiti de 1915 à 1918 puis de 1928 à 1930.

Le Moine et Taito

Le Moine dans les collections du Musée

L'objectif de cet achat était de compléter les collections du Pays qui compte déjà plusieurs travaux du peintre. L'œuvre de Le Moine n'a encore jamais été rassemblée, mais une exposition tableaux de la réserve du Musée et notamment certaines de ses œuvres, est prévue pour octobre 2009. Ce sera l'occasion pour le public polynésien de découvrir cet artiste resté dans l'ombre. Il est entré anecdotiquement dans l'histoire de la peinture française et sa renommée, par malchance ou modestie, n'a jamais dépassé les rivages de Tahiti.

Sur le devant de la scène

Au moment où Gauguin finit ses jours à Atuona, Charles-Alfred Le Moine débarque à Tahiti, en 1902. Ancien élève de l'École des Beaux Arts, il se met à peindre et à donner des leçons de dessin aux jeunes filles de Papeete, avant d'être nommé expert pour la préparation de la vente aux enchères des affaires de Gauguin en 1903 par M. Vermersh, receveur de l'enregistrement, agissant en tant que commissaire-priseur. La même année, il entre dans l'administration locale comme lieutenant de juge par intérim, puis agent spécial aux Gambier à partir de janvier 1906. Il exerce ensuite les fonctions d'administrateur et de juge de paix dans l'archipel. En 1911, il est nommé instituteur aux Marquises, d'abord à Vaitahu, puis à Atuona. Il semble qu'il

n'est guère intéressé par cette profession et rentre à Papeete en 1915. Trois ans plus tard, il retourne en France, malade. Il y finit sa vie à la fin de l'année 1918.

Dans les coulisses de son art

Dans les différents lieux où il séjourne, il consacre tous ses loisirs à la peinture, principalement des portraits et des scènes de vie avec des personnages ou des chevaux et des natures mortes, essayant de rendre la beauté et le calme des paysages qui l'entourent. S'il ne recrée pas les survivances des splendeurs de la civilisation marquisienne, effervescente et exaltée, il est plus simplement le peintre témoin du quotidien. Il dessine remarquablement bien et ses toiles sont fort bien construites, selon un art de la composition dans lequel ombres et lumières s'équilibrent harmonieusement dans de jolis mouvements.

Ses œuvres ont su séduire la bourgeoisie locale de l'époque, et l'on en retrouve, encore aujourd'hui, dans des collections privées en Polynésie française.

Le gouverneur Bouge, grand collectionneur devant l'éternel, était en poste à Papeete au moment du retour en France de Le Moine. C'est à ce moment qu'il puisa maints dessins, croquis ou études plus poussées dans les cartons de l'artiste. Sa veuve en cédera plus tard quelques-uns à l'artiste Jacques Boullaire. Les autres sont conservés au Musée de Chartres.◆

Les collections du Musée

Sur 70 dessins que comptent aujourd'hui les collections du Musée de Tahiti et des Îles, six sont de Le Moine. Deux d'entre eux appartiennent à la Société des Etudes Océaniques, un au Musée lui-même et trois au fonds de la Polynésie française.

Un style réaliste

Les dessins de Le Moine sont détaillés, précis. Ils nous amènent très près des modèles, saisis sur le vif et observés dans leur réalité quotidienne. Le regard lointain des tahitiennes, leur sourire énigmatique... Tout est là, dans un visage dessiné par Le Moine. Ici, il arrive à rendre le regard menaçant et la moue boudeuse de la « petite indienne » en même temps qu'il retranscrit à merveille l'attitude lasse, presque triste, et compatissante, de « Taito ».

Le 6^{ème} festival inter

28

HIROVA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Cette année encore, au travers de projections originales et émouvantes, le FIFO aura été l'occasion de susciter des débats. Les premières rencontres numériques nous ont éclairés sur les évolutions technologiques de la Polynésie. La Confédération Océanienne de Football et l'Association du FIFO ont organisé conjointement le troisième colloque des Télévisions océaniques pendant lequel les représentants de plusieurs télévisions publiques ou privées du Pacifique ont partagé leurs points de vue sur des thèmes aussi divers que l'archivage et la numérisation, la recherche de fonds et de sponsors pour la production régionale ou encore la coproduction. Parallèlement, les ateliers gratuits ont donné la possibilité à un public toujours plus nombreux de s'initier au montage audiovisuel, à l'écriture de scénario ou à la prise de vues. Vous l'aurez compris, Le FIFO aura une nouvelle fois permis de nombreuses rencontres au travers d'une seule et même passion. Un septième art, toujours plus riche de culture, d'humour et de sagesse.



International du film documentaire océanien



5



9

Arrivée du Président du jury, M. Pierre-Henri Deleau et d'autres personnalités (photo 1)

Cérémonie d'ouverture du festival (photos 4, 5 et 9)

Les stagiaires de l'ISEPP au travail (photo 3)

Le 3ème colloque des TV océaniques (photo 2)

Fare ma'ohi en direct (photo 6) et Tropismes en tournage (photo 7)

Les premières rencontres numériques du FIFO sous la présidence de Michel Paoletti (photo 8)



7



8



6



7

ZOOM sur les temps forts de l'actu...

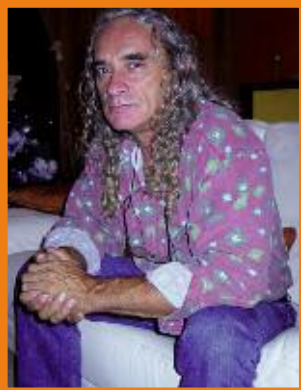
30

MUSIQUE : Les p'tits ensembles font leur grand concert

OÙ ET QUAND ?

- Au Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Vendredi 13 février, à 19h30
- Billets en vente sur place et au conservatoire, à Tipaerui, au prix de 800 Fcfp
- Renseignements à la Maison de la Culture au 544 544 et au Conservatoire au 50 14 14

Comme tous les ans, les enfants prodiges montent sur scène. La chorale des enfants et la petite harmonie rassembleront environ 150 élèves de 6 à 15 ans. Pour la première fois cette année, les arts traditionnels rejoindront les arts classiques pour expérimenter le plaisir de la scène. Une bonne préparation pour ces artistes en herbe.



Jean-Marc Pambrun sur scène

Beaucoup ne le savent pas encore, mais en plus d'être un écrivain hors pair et dessinateur à ses heures, Jean-Marc Pambrun est aussi auteur et compositeur de musique. Accompagné de son fils Mehao, il présentera ici une quinzaine de compositions inédites, la plupart en français, les autres en tahitien. L'artiste les chantera sur fond de guitares acoustiques dans un style tout à fait personnel à découvrir. Une première à ne pas manquer !

OÙ ET QUAND ?

- Au Petit Théâtre de la Maison de la Culture
- Vendredi 6 et samedi 7, à 19h30
- Billets en vente sur place au prix de 1 500 Fcfp
- Renseignements à la Maison de la Culture au 544 544

inscriptions au concours «RUTU a pahu - TA'IRI pa'umotu»

OÙ ET QUAND ?

- Au grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Les 27 et 28 mars, à 19h30
- Billets en vente sur place au tarif unique de 1 500 F
- Renseignements à la Maison de la Culture au 544 544

Ce concours ouvert à tout groupe constitué en association loi 1901 ou patente mettra en compétition différents orchestres composés de 4 à 8 musiciens, pendant 15 à 20 minutes. Le but : faire renaître le *pahu* et le *ta'iri pa'umotu*, dont les frappes ancestrales tendent à se perdre. L'inscription se fait par lettre adressée à la direction de la Maison de la Culture au plus tard le 13 mars. Un exemplaire des statuts, une copie du récépissé de déclaration, une copie de la publication au JOPF, la composition à jour du bureau, un relevé d'identité bancaire ou postal et le numéro Tahiti ou la patente doivent être fournis pour la valider.



changement de programme

Les journées portes ouvertes du Conservatoire initialement prévues pendant les vacances scolaires de février sont décalées au mois d'avril. Vous pourrez venir vous initier aux instruments de musique avec les professeurs. Ouverts à tous, ces ateliers permettront aux petits et aux grands d'essayer un instrument enseigné au Conservatoire.

OÙ ET QUAND ?

- Conservatoire Artistique de Polynésie française à Tipaerui
- Pendant les vacances scolaires du mois d'avril
- Ouvert à tous
- Gratuit
- Renseignements et inscriptions au 50 14 14

EXPOSITION : Le musée de Tahiti revêt son costume de scène

Venez vous plonger dans l'univers fabuleux des costumes de danse traditionnelle à l'occasion de l'exposition "Costumes de danse traditionnelle" organisée au Musée de Tahiti et des Îles, du 3 février au 29 mars. Un événement qui répond à la demande des enseignants, des professionnels du tourisme et du public local en général de voir se rejouer la "Danse des Costumes" qui avait suscité la curiosité et l'enchantement de 11 000 visiteurs pendant 10 semaines, en 2006. Cet événement avait été l'occasion de venir contempler de près l'importante collection jusqu'alors conservée en réserve des créations de costumiers polynésiens. Depuis, la sélection des costumes exposés s'est

enrichie de nouvelles pièces restaurées entre temps ou récemment entrées en inventaire. C'est encore une fois le savoir-faire ancestral des artisans allié à la créativité des chorégraphes qui, dans une débauche de matières issues du milieu naturel environnant, de couleurs et de styles, rend hommage à l'âme polynésienne, intemporelle dans ses chants et ses danses.

OÙ ET QUAND ?

- Au musée de Tahiti et des Îles
- Du 3 février au 29 mars
- Renseignements au 54 84 35



sculpture avec xavier proia

Sculpteur depuis 1995, passionné par les formes et les civilisations, Xavier Proia s'inspire de la structure géométrique des minéraux pour se laisser aller dans un monde imaginaire purement abstrait, simplifiant l'anecdotique en ne conservant que l'essentiel. Il s'épanouit en transcrivant ses pensées à travers la pierre, qu'il décrit comme une « matière symbolisant la vie en définissant les valeurs du temps ». Cet autodidacte de 32 ans travaille dans son atelier, à Moorea, et expose dans plusieurs galeries de Tahiti et de ses îles.

OÙ ET QUAND ?

- Salle Muriavai de la Maison de la Culture
- Du mardi 24 au samedi 28
- De 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
- Renseignements à la Maison de la Culture au 544 546 ou auprès de l'artiste au 56 30 09

peinture avec Jacques Ferrier Recyclage XXL

Après avoir participé à des expositions collectives (Portraits/autoportraits, Mana, Tabu) et une exposition personnelle à la Maison de la Culture en 2005, Jacques Ferrier présente ses nouvelles œuvres à la salle Muriavai. L'idée de cette recherche (Recyclage XXL) est venue des images véhiculées sur la Polynésie ; images réelles, images mentales ou autres. « J'ai voulu interroger et m'amuser avec les codes, les symboles, faire des rapprochements pour dégager de nouvelles significations, questionner les éléments sous-jacents de la culture polynésienne ; jouer avec les matériaux, le cadre, les images et leurs significations qui peuvent être multiples ».

OÙ ET QUAND ?

- Salle Muriavai de la Maison de la Culture
- Du mercredi 18 au vendredi 20
- De 09h00 à 17h00
- Renseignements à la Maison de la Culture au 544 544



OÙ ET QUAND ?

- Au Petit Théâtre de la Maison de la Culture
- Du jeudi 12 au dimanche 22 février
- Billets en vente à Odyssey (54 25 25) au prix de 3 500 Fcfp (3 000 Fcfp pour les comités d'entreprise, les groupes à partir de 10 pers., les étudiants et les - de 18 ans)
- Renseignements à la Maison de la Culture au 544 544 ou auprès d'Anne Tavernier au 72 51 81



THEATRE : TOI ZÉ MOI

Marie Blanche et Alain Chapuis changent de visage avec dextérité et se glissent dans la peau de multiples personnages truculents avec une facilité déconcertante. Ils incarnent tour à tour, de jeunes parents désireux d'enseigner l'informatique à leur bébé, d'heureux retraités reconvertis dans la danse sportive, des transfuges de la télé réalité devenus SDF ou des collègues timides qui se draguent maladroitement... Une dizaine de ménages plus excentriques les uns que les autres se succèdent sans faire de concession. On rit beaucoup et forcément, on reconnaît sa famille, ses voisins, ses amis...

PROGRAMME FÉVRIER 2009*

32

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

SALLE MURIAVAI

Expo : Peinture avec Jacques Ferrier Recyclage XXL

_ Du mardi 17 au vendredi 20
De 09h00 à 17h00

MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES

Expo : Costumes de danse traditionnelle

_ Du 3 février au 29 mars
Du mardi au dimanche de 09h30 à 17h30
Renseignements au 54 84 35
 Salle d'exposition temporaire

GRAND THÉÂTRE

Cinematamua : Si Tahiti m'était conté 2^{ème} partie : « La vie polynésienne »

_ Mercredi 18
19h00

Entrée gratuite sans ticket
 ICA/TFTN/Banque de Tahiti

BIBLIOTHÈQUE POUR ENFANTS

L'Heure du Conte enfants « La grenouille qui devint empereur » (conte chinois)

_ Mercredi 4
14h30
 Léonore Canéri / TFTN

SALLE MURIAVAI

Expo : Sculpture avec Xavier Proia

_ Du mardi 24 au samedi 28
De 09h00 à 17h00 (12h00 samedi)

PETIT THÉÂTRE

PETIT THÉÂTRE

Jean-Marc Pambrun en concert

_ Vendredi 6 et samedi 7
19h30
 Association Teana-Vaharau / TFTN

Récital : Steeve Mai

_ Samedi 28 février - 19h30
_ Dimanche 1er mars - 17h30
 ACUPF / TFTN

GRAND THÉÂTRE

GRAND THÉÂTRE

Danse traditionnelle : Groupe Hei Tahiti

_ Samedi 7
19h30
 Hei Tahiti

Spectacle : "Gitano Family"

_ Mercredi 25 - 19h30
 Rotary Club de Tahiti / TFTN

SALLE DE PROJECTION

PETIT THÉÂTRE

Théâtre : Toi zé moi

_ Du jeudi 12 au dimanche 22
19h30 (18h30 les dimanches)
 Anne Tavernier

Projections pour ados

_ Mercredi 4, 11 et 25, à 13h15
 Speed racer (Comédie - 2h15)
 L'amour de l'or (Aventure - 1h52)
 Bienvenue chez les Ch'tis (Comédie - 1h42)

SALLE DE PROJECTION

GRAND THÉÂTRE

Concert : Les petits ensembles du Conservatoire

_ Vendredi 13
19h30
 CAPF / TFTN

Projections pour enfants

_ Vendredi 6, 13 et 27, à 13h15
 Game plan Maxi Papa (Comédie - 1h50)
 Le renard et l'enfant (Aventure - 1h28)
 Vitus l'enfant prodige (Drame - 2h00)

ouvrages

■ **REVUE DIXIT N°17 - La revue économique, sociale et culturelle de Polynésie Française**
ÉDITIONS CRÉAPRINT

Avec une soixantaine d'auteurs qui contribuent à sa rédaction, le Dixit s'impose comme LA référence pour la compréhension de la situation socio-économique de la Polynésie française. Ce nouveau numéro dépeint, sur plus de 300 pages, un panorama des secteurs majeurs de l'économie locale tout en ouvrant des fenêtres sur des perspectives porteuses en matière d'environnement, de culture et de recherche. On y retrouvera, bien entendu, les tableaux palmarès qui ont fait la réputation de la revue et notamment le classement des entreprises par chiffre d'affaires. Dans ce numéro, le Dixit dresse un bilan comparatif des cinquante premières entreprises, de 1997 à 2007 et offre également un éclairage sur les 200 premiers employeurs. Le magazine engage en même temps une réflexion sur la problématique de l'emploi et la nécessité d'une formation continue en retraçant un historique de la situation de différents secteurs clés tels que la perle, la pêche ou encore l'énergie et les infrastructures aéroportuaires. Des dossiers originaux permettent par ailleurs un éclairage sur des activités peu connues comme la biosécurité et la cyber-sécurité. Le littoral et sa préservation font une nouvelle fois l'objet d'une analyse détaillée. Sans oublier non plus le dossier "Media", qui présente nominativement tous les acteurs du secteur audiovisuel et de la presse.

En vente dans tous les points presse au tarif de 1 700 Fcfp.



■ **LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION « MANGAREVA, PANTHEON DE POLYNESIE »**

À l'occasion de l'ouverture à Paris de l'exposition « Mangareva, Panthéon de Polynésie », un catalogue, co-produit par les musées du quai Branly et de Tahiti et des îles vient de paraître.

Il présente l'ensemble des œuvres exposées et contient une série d'articles rédigés, notamment, par Eric Conte, archéologue et maître de conférence à l'Université de Polynésie française, Patrick Kirch, archéologue, Tara Hiquily, chargé des collections ethnographiques du Musée de Tahiti et des Îles, Michel et Catherine Orliac, archéologues au CNRS et Jean-Marc Pambrun, Directeur du Musée de Tahiti et des Îles. Les connaissances produites à ce jour sur le passé et le présent des Mangaréviens sont importantes, mais dispersées et en grande partie méconnues du grand public. L'objet de cet ouvrage est de pouvoir en réunir une partie sur la base des œuvres exposées et des thèmes abordés au travers de l'exposition, pour pouvoir mettre en exergue l'histoire singulière de ce peuple, tout autant que l'originalité de sa culture.

En vente au Musée de Tahiti et des Îles et dans les librairies de la place à partir de 2 400 Fcfp.

■ **LES LEGENDES DE RAPA ITI (Îles Australes, Polynésie Française)**

AUTEUR : ALFRED MAKE & CHRISTIAN GHASARIAN
TRADUCTION : ROSINE OITOKAIA
ÉDITIONS AU VENT DES ÎLES

Douze légendes porteuses de nombreux messages pour la vie quotidienne sont présentées au travers de ces 80 pages. Chacune

de'elle est illustrée d'une aquarelle et est disponible en version française et en version Rapa. Une première historique puisque jamais, jusqu'à présent, la langue Rapa, de tradition orale, n'avait fait l'objet d'une publication écrite. Outre sa contribution au patrimoine polynésien et sa dimension esthétique, l'ouvrage constitue un objet pédagogique pour qui veut entrer dans l'intérieur d'une langue polynésienne encore très méconnue, ici longuement et minutieusement travaillée.

Ce livre est le fruit d'une collaboration entre un ancien de l'île de Rapa, un ethnologue et une jeune native de l'île : Alfred Make tient ces légendes de sa grand-mère, avec qui il partait pêcher sur l'île ; Christian Ghasarian travaille à l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Neuchâtel en Suisse et effectue des recherches en Polynésie depuis 1985 ; Rosine Oitokaia, est une ancienne élève en langues polynésiennes à l'Université de Polynésie française. Une introduction situe historiquement et culturellement l'île de Rapa.

En vente dans les librairies de la place à partir de 2 500 Fcfp

Rappel : tous ces ouvrages peuvent être consultés à la Médiathèque de la Maison de la Culture.

ouvrages

■ LES VOIES DE LA TRADITION

AUTEUR : JEAN-MARC PAMBRUN
EDITIONS LE MANUSCRIT

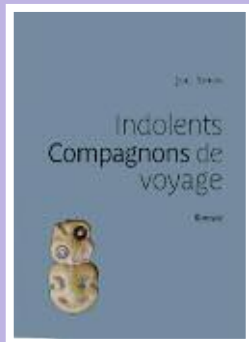
Acteur important de la vie locale, outre son rôle au Musée de Tahiti et des Îles, Jean Marc Pambrun nous livre ici un recueil de textes, écrits sur une vingtaine d'années, qui ont pour objectif de faire partager un parcours, une pensée, avec ses cohérences et ses contradictions. Le but est que le lecteur juge par lui-même du bien fondé de se référer aux valeurs traditionnelles en ce début de XXI^e siècle. « Les voies de la tradition » réunit une trentaine de textes écrits entre 1980 et 2007 — long cheminement marqué par la volonté de raviver les fondements de la société polynésienne, bouleversée par l'irruption de l'Occident à la fin du XVIII^e siècle, déstabilisée par la colonisation, l'évangélisation, l'acculturation et l'hégémonie des puissances commerciales. Déterminé à renouer le fil de la tradition à Tahiti et dans les archipels voisins, Jean-Marc Pambrun en relève les manifestations les plus visibles (tatouages, danse, ...), les plus prompts à reprendre la place qui fut la leur hier. Il n'oublie pas non plus les savoir-faire moins exposés comme les pratiques médicinales, les techniques de navigation et de pêche ou l'art oratoire... Du plus modeste au plus ambitieux, tous les aspects de la vie sociale sont concernés et avant tout, la langue — indispensable ossature d'un renouveau — et son usage dans la vie quotidienne. « J'espère simplement que cet ouvrage éclairera tous ceux qui se demandent comment composer avec l'ancien et le nouveau, ou qui sont à la recherche d'une autre vision pour transformer la société actuelle ».

En vente dans tous les points presse au tarif de 3 400 Fcfp



■ INDOLENTS COMPAGNONS DE VOYAGE

AUTEUR : JOËL SIMON
ÉDITIONS AU VENT DES ÎLES



Ce livre est un conte à la « philosophie » sans cesse assaisonnée d'humour. Un hymne au voyage aussi. Une épopée où, parmi les îliens plus ou moins débouillonnés du Pacifique, entrent en jeu un Occidental illuminé ayant troqué depuis longtemps toute ambition pour la chimère maritime, une belle métisse néo-zélandaise tourmentée par son atavisme polynésien, et puis, l'océan, un océan inédit, l'océan vu d'un albatros... Car l'Albatros de Baudelaire a bel et bien existé. C'est l'un de ses descendants qui plane dans ce roman. Au moins deux humains l'accompagnent, qui ont fait de la poésie un art de vivre — particularité inespérée par les temps qui courent ! Tour à tour et à des milliers de kilomètres l'un de l'autre, ils vont être amenés à secourir l'Albatros, le remettre en route, sans savoir qu'en agissant de la sorte ils influencent le Destin. Et ce sera le début d'une manipulation céleste sans nom... Il y a Bora Bora, paradis de carton-pâte, néanmoins île truculente et merveilleuse, il y a les légendes aussi, dont celles des migrations maories. Il y a des paysages à couper le souffle, des tempêtes extraordinaires de vécu, des rires, des pleurs, de la passion, de l'aventure...

En vente dans les librairies de la place à partir de 2 800 Fcfp

sites internet

■ Le blog du FIFO - <http://fifo.ica.pf>

Portraits, aventures, recherches scientifiques, témoignages, politique, histoire... Les styles des documentaires projetés au FIFO cette année ont été très variés, leur mise en images aussi. Films en compétition, hors compétition, prix, rencontres, vidéos et ateliers, vous retrouverez tout ce qui a fait l'actualité des six jours de cette 6^{ème} édition du Festival International du Film documentaire d'Océanie sur le blog <http://fifo.ica.pf>, réalisé par l'ICA. Le règlement du festival, le catalogue de l'édition 2009 ainsi que tous les contacts des organisateurs de la manifestation sont également disponibles en un click. Pour tout savoir ou tout revoir, une seule adresse !



Rappel : tous ces ouvrages peuvent être consultés à la Médiathèque de la Maison de la Culture.



polynésie

ENTRE DANS L'ERE DU NUMERIQUE POUR ETRE PLUS PROCHE DE VOUS, PARTOUT...

REACTIVITE DE L'INFORMATION
MEILLEURE QUALITE DE L'IMAGE
MEILLEURE QUALITE DU SON
DIVERSITE DES SUPPORTS

©Médias 21e Communication



ВЫСОКИЙ СТИЛЬ

ВЫСОКИХ ТЕХНОЛОГИЙ

Мобильность

Современность

Индивидуальность



PREMIÈRE CHAÎNE NUMÉRIQUE DU GROUPE



